

LA Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie		France	
Un an	Fr. 10	Un an	Fr. 12
Six mois	6	Six mois	7
PAYABLES D'AVANCE			

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
16, Rue Es-Sadikia — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,.....	la ligne	0 40
Réclames,.....		0 60
Chronique locale,.....		1 50
PAYABLES D'AVANCE		

Crétinisme Moral - Scandale Judiciaire

Tunis, le 13 Août 1896.

CRÉTINISME MORAL

Il ne se passe pas de jour que nous n'apprenions quelque nouvelle frasque, quelque nouvelle insanité du Résident général Millet qui vienne confirmer l'opinion que nous avons depuis longtemps de son inconscience intellectuelle et morale.

La dernière de ses inepties est une phrase qui lui a échappée, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs, qui montre bien l'homme que nous avons comme chef de l'administration qui nous régit, entre les mains de qui un ministre anglophile et germanophile a confié les destinées de notre colonie.

Et si on a pu dire: le style, c'est l'homme; Millet, tout entier, psychologique et moral, se trouve dans cette phrase qu'il a répondu à un colon chez qui il se trouvait en visite :

« Je ne m'occupe pas de la presse d'opposition qui est faite par des gens de mes propres. il n'y a que ceux qui félicitent et encensent le gouvernement qui sont honnêtes. »

Ainsi donc, nous sommes des gens malpropres, parce que nous n'apprenons pas les sottises de ce déséquilibré.

Eh! bien, oui, il nous arrive de n'être pas propres, c'est lorsque nous les prenons lui et les siens et que nous leur trempions le nez dans leurs infamies, dans leurs ignominies dont le flut est si profond que nous sommes quelquefois obligés d'y plonger nous-mêmes les mains.

La besogne est sale, écoeurante, répugnante même, mais malgré les nausées qu'elle nous donne, c'est un devoir pénible qu'ils nous obligent à remplir.

Et si nous sommes malpropres, alors, c'est de leurs propres saletés.

Mais pour cette baudruche gonflée de son orgueil, la morale est changée; il lui faut les flagorneries, les plates flatteries, il lui faut la griserie de l'encens.

Et parodiant le vers du poète :

Qu'importe le facon pourvu qu'on ait l'ivresse.
Il s'écrie : « Qu'importe l'encens, le soir et les thuriféraires pourvu que l'encens sente bon ».

La seule presse d'opposition qu'il accepte, c'est celle que l'on mûsèle à son gré, qu'on fait taire d'un geste quand elle menace de trop aboyer et à qui l'on peut jeter un os pour étouffer ses cris.

Mais pour cela, il faut chercher dans les milieux des gens sans aveu, que des raisons inavouables puissent déterminer.

Car il y a des raisons à ces palinodies incroyables, à ces apostasies politiques, à cette cabriole infamante où l'on voit les mêmes hommes se déjuger, se donner un démenti brutal et faire en quelques jours deux politiques différentes: soutenir et défendre le lendemain ce qu'on avait combattu la veille.

Mais ces raisons sont toutes ignominieuses et déshonorantes, tellement qu'on ose à peine les formuler.

Elles sont cependant malheureusement vraies, indiscutables, si douloureuses et si cruelles qu'elles soient pour la dignité humaine.

Car ces félons qui ont passé dans le camp millettique ont été déterminés par des mobiles bas et ignobles, qui dénotent le caractère vil et souvent le passé taré de celui qu'ils guident.

Et pour Millet, la malpropreté, les tares privées, la déconsidération publique sont des titres à son amitié, à ses faveurs.

« C'est ainsi qu'en or pur, le plomb vil s'est changé. »

C'est, en général, dans les derniers bas-fonds, parmi les escarpes, les échappés de bague, les renégats, les repris de justice et les concussionnaires qu'il a été obligé d'aller chercher les gens qui peuvent, seuls, accepter la triste et sale besogne de l'encenser.

Et aujourd'hui, grisé, saoulé par l'odeur de l'encens, comme les fumeurs d'opium ou de kif, il n'entend et ne voit plus rien, tout tourne autour de lui, au point de nous confondre avec les siens.

Toutes les notions de morale ont disparu, les voleurs sont d'honnêtes gens et ce sont les volés qui sont coupables.

Gonflé et bouffi de fatuité et de sottise, il en est à la période extrême; comme chez les pléthoriques dont la bouffissure œdémateuse obstrue la vue, sa bouffissure orgueilleuse oblitère son sens moral et sur cette pente terrible d'immoralité et de déshonneur inconscients, il est tombé jusqu'au crétinisme moral.

G. VÉRAX.

Nous voulions parler, par le menu, la dernière frasque du Résident Millet en Suisse. Notre correspondant nous a prié de n'en rien faire, car cela pourrait lui porter préjudice. Nous en sommes peinés pour nos lecteurs, mais on comprendra que nous ne pouvons, de gaieté de cœur, sacrifier la situation d'un ami.

Indignation et Réprobation GÉNÉRALES

On peut bien dire que l'indignation a été générale à la stupéfiante nouvelle de l'infamie mesure qui a atteint, sans rime ni raison, le contrôleur civil de Tunis,

l'honorable M. Catroux, qui n'avait rien fait pour la mériter.

Dans tout le contrôle de Tunis, comme à Tunis même, ce n'a été partout qu'un sentiment unanime de réprobation contre l'odieux individu, le déséquilibré Millet, auteur d'une iniquité semblable, sans précédent jusqu'à ce jour, qui avait eu la précaution de mettre la Méditerranée entre lui et ses administrés pour ne pas entendre les huées qui n'auraient pas manqué de l'accueillir sur son passage.

Et l'exaspération a été telle, l'indignation si grande, si forte, que des hommes qui ne passent pourtant pas pour des révolutionnaires, loin delà, qui comptent même au nombre des amis du sinistre idiot, — on ne peut le qualifier autrement après ses nombreux et insensés exploits — ont pris l'initiative louable d'ouvrir une souscription dans le but d'offrir un objet d'art à M. Catroux, pour le remercier des nombreux et importants services rendus par ce fonctionnaire à la chose publique, durant son long passage au contrôle de Tunis.

Voici la circulaire que MM. Crété et Terras ont adressée à leurs compatriotes :

Mornag, ce 29 juillet 1896.

Monsieur, Vous avez appris, avec peine, sans doute, que M. Catroux allait cesser ses fonctions de contrôleur civil de Tunis.

Vous connaissez, comme nous, les services éminents que M. Catroux a rendus à la Colonie pendant la durée de son long exercice; vous vous souvenez notamment avec quel zèle et quel dévouement infatigable il a dirigé, il y a quelques années, la lutte contre les saute-relles et les criquets et que nous lui devons une grande reconnaissance du résultat qu'il a obtenu en préservant nos récoltes de la destruction.

Il nous a semblé que nous ne pouvions pas le laisser quitter ses fonctions sans lui donner une marque de notre estime et de notre gratitude.

Nous nous permettons, dans ce but, de prendre l'initiative d'une souscription à l'effet d'offrir, au M. Catroux, un objet d'art qui lui rappellera qu'il n'a pas obligé des ingrats.

Cette souscription n'a aucune signification politique et par conséquent, ne peut offenser personne.

Pour cette raison, tous les habitants du contrôle pensent, sans distinction d'opinion, prendre part à cette manifestation de pure reconnaissance.

Nous sommes convaincus, Monsieur, que vous voudrez bien mettre votre nom avec l'indication de votre don sur la liste de souscription qui vous est présentée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

M. CRÉTÉ

J.-M. TERRAS.

Inutile de dire que l'appel a été entendu et que les listes se couvrent de signatures.

Et malgré la restriction que ces messieurs ont cru devoir faire, que la souscription n'avait aucune signification politique, personne ne s'est mépris, ni laisser tromper sur le sort significatif qu'elle revêtait. C'est un coup droit porté à l'incapable et autoritaire Millet qui doit, aujourd'hui, cruellement se mordre les doigts de la mesure inique qu'il a prise à l'égard d'un fonctionnaire estimé entre tous.

Encore une tuile de ce genre qui fait plus que les meilleurs articles de journaux et la Tunisie sera enfin débarrassée d'un incapable, d'un fou, qui nous réserve les plus cruels déboires si on ne le chasse au plus vite d'ici.

?

Nous posons discrètement la question suivante à M. le Procureur de la République :

Est-ce que le fait, par un fonctionnaire, d'EMPRUNTER de l'argent à un candidat à une place vacante pour la lui faire obtenir n'est pas un crime prévu et puni par le Code Pénal ? Si on veut le nom de ce fonctionnaire, le Gouvernement tunisien peut le donner.

Il paraîtrait qu'un des contrôleurs récemment promus aurait appartenu, avant son entrée dans le corps des contrôleurs, à une grande administration de la Métropole, d'où il aurait été chassé avec tous les honneurs dus à un escroc de son acabit.

Si le fait est réellement exact, comme on nous l'a affirmé, il faut avouer que le Résident Millet peut être fier de ses futurs vice-résidents, le particulier ne dépare pas la collection d'aïeux que tout le monde connaît.

Gaspillage insensé!

Le fait de voir un pendu ressusciter à la vie au moment où on se dispose à l'ensevelir est chose assez rare pour surprendre ceux qui ont encore assez foi à la science ou au devoir des fonctionnaires chargés de veiller à la bonne exécution de la sentence, mais apprendre tout à coup que le résident général distribue d'une main aussi légère que celle de certaine dame de la partie « saine » qu'il aime à effleurer de ses lèvres la somme de trente mille francs, à Monsieur Trouillet, dans le but de lui faire étudier de près la belle venue des figues de Barbarie ou la pousse extraordinaire d'une plante fourragère quelconque dépasse de cent coudées les idées que les colons se font sur la régularité de la gestion de fonds publics.

Nous ne connaissons en aucune façon M. Trouillet; nous n'avons rien à dire de sa personne qui ne nous intéresse que médiocrement, nous n'avons fait que lire sa brochure; or, cette brochure sur laquelle on a collé le mérite agricole pour y donner sans doute plus d'autorité ne servira tout au plus qu'à faire le jeu des spéculateurs de terre.

Les colons qui connaissent le pays et qui exploitent la terre tunisienne depuis plusieurs années, ne peuvent que sourire des prétentions sentencieuses émises dans ce recueil, ce qui, néanmoins, n'a pas empêché le compère Grandeau qui ne connaît la Tunisie que pour l'avoir traversée à tire d'aile d'avoir l'air de prendre ces choses au sérieux pour établir que l'avenir des petits capitalistes de France repose tout entier sur la culture des céréales en Tunisie!

Pauvres compatriotes, qu'ils se gardent de tomber dans le traquenard!

Quoiqu'il en soit, ce qui nous occupe, ou plutôt nous préoccupe en ce moment, c'est de savoir si, oui ou non, l'inconscient résident général Millet a gratifié la brochure de M. Trouillet de la modeste somme de trente mille fr.!

Sans crainte d'un démenti quelconque, nous pouvons affirmer que cette

somme a été remise et nous sommes prêts à donner les noms des personnes qui connaissent les dessous de cette affaire et qui sont au courant de ce cadeau véritablement superbe.

Mais, est-ce de ses propres deniers ou avec l'argent des contribuables que l'illustre Millet s'est payé cette luxueuse fantaisie?

Si cela lui plaît, il peut, certes, distraire de ses gros émoluments trente mille francs pour faire procéder à des essais de culture de betteraves ou de topinambours sur la propriété d'un de ses amis et dans ce cas, les contribuables n'ont rien à dire, ils ne peuvent, au contraire, que louer cet intrépide colonisateur qui s'impose un aussi lourd sacrifice, sacrifice quasi-princier.

Mais si, par contre, M. Millet se permet de prendre dans les caisses publiques, ce qui est assez probable, des sommes de cette importance, sous le ridicule prétexte qu'elles lui sont nécessaires pour faire essayer si les cactus poussent avec vigueur sur les terres de M. Trouillet, on conviendra qu'il y a urgence à mettre un terme à d'aussi insensés gaspillages qui dénotent chez celui qui se les permet un manque absolu de bon sens ou plutôt un manque total de raison. Ce n'est ni plus ni moins qu'un acte de folie qui appelle d'urgence l'attention des pouvoirs publics.

Aussi le contrôle des finances, des deniers publics s'impose-t-il plus que jamais et laisser créer de pareils précédents sans protester, serait autoriser d'un cœur léger la dilapidation de la fortune publique.

Nous espérons qu'il se trouvera encore dans nos assemblées des hommes affranchis de la livrée résidentielle pour demander des explications sur ce scandale.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, du cas singulier d'un huissier saisi. Il paraîtrait que la saisie n'a pu avoir lieu, aucun des confrères de l'huissier en question n'ayant voulu instrumenter contre lui, mais le tribunal, par un jugement motivé, a ordonné le dépôt de la somme à la caisse des dépôts et consignations.

Cet huissier récalcitrant s'exécutera-t-il enfin?

Le rusé Hanotaux

L'Hanotaux du quai d'Orsay, le blacboule del'Aisne par un Castelin a voulu jouer au plus fin avec le parlement mais il faut espérer que celui-ci n'est pas composé de d'imbéciles, qu'il en sera pour ses frais d'imagination et que la Tunisie, à la fin de l'année, passera au Ministère des Affaires étrangères, où elle n'a plus que faire après la dénonciation du traité italo-tunisien, à celui des Colonies de qui elle devrait dépendre depuis déjà longtemps.

La Tunisie, depuis que Madagascar a été déclarée terre française, était le seul pays du protectorat dépendant du quai d'Orsay et partant nécessitant la présence à ce département d'une sous-direction, dénommée assez singulièrement sous-direction des protectorats, avec, naturellement, personnel *ad hoc*, dirigé par un ministre plénipotentiaire s. v. p.

Nous avons prévenu plusieurs députés amis, de cette bizarrerie d'une sous-direction pour un seul protectorat c'est-à-dire une deuxième administration parisienne pour un petit pays comme la Régence de Tunis et nous avons eu la satisfaction de voir l'un d'eux demander, au nom de plusieurs de ses collègues, une diminution de crédit de seize mille francs au budget des affaires étrangères.

Cette demande en diminution de crédit impliquait nettement le désir qu'avait la commission du budget de voir supprimer une direction qui n'avait plus sa raison d'être, et ensuite, de faire passer la Tunisie là où elle devrait être depuis longtemps comme nous le disons plus haut au département des Colonies.

Mais la Tunisie est un joyau dont on ne se sépare pas sans regret, car elle permet d'y caser les amis personnels, quelquefois des nullités, des ramollis ou des idiots, cela importe peu, aussi le rusé Hanotaux, prévoyant ce qui va évidemment se passer, c'est-à-dire le rattachement de la Tunisie aux Colonies, a essayé de parer le coup en faisant promulguer en Conseil d'Etat un décret ayant pour objet de réorganiser l'administration centrale du Ministère des Affaires étrangères et d'après la nouvelle organisation il y aurait deux directions, celle des affaires politiques et des protectorats et celle des consulats et des affaires commerciales.

De cette façon, il espère pouvoir conserver la Tunisie à son département et y maintenir l'illustre inconscient Millet s'il ne peut l'envoyer à Berne ou ailleurs se faire pendre, pardon, y représenter la France très dignement, comme l'on sait; consulter au greffe l'affaire de la *C^e Daubigny de Navigation à Vapeur* contre le sieur Millet et autres.

Mais les députés, nous aimons à le croire, sauront déjouer les calculs intéressés d'un rusé bonhomme et ils voteront à l'unanimité le rattachement d'une colonie française au département des Colonies.

Agir autrement serait une maladresse insigne, une faute impardonnable que nos députés ne voudront pas commettre et qu'ils ne commettront certainement pas pour les beaux yeux de deux augures s'appelassent-ils Hanotaux et Millet.

Dans un long et filandreuse article qui publie en réponse à une lettre de M. de Montreux, *l'Officieux* nous sert ce petit renseignement qui ne manque pas de... nous stupéfier: « L'exercice 1895 se clôt par un excédent de deux millions et demi. »

Mais alors pourquoi les impôts nouveaux du timbre et de l'enregistrement, qui devaient combler le déficit budgétaire?

Serait-ce pour combler la caisse à multiples fonds secrets?

SCANDALE JUDICIAIRE

Les bruits les plus étranges et les plus pénibles courent, en ce moment, au palais, dans le monde judiciaire.

On parle à mots couverts, d'un scandale judiciaire qui serait sur le point d'éclater.

On raconte même qu'une plainte a été adressée au Procureur général à Alger et au Garde des sceaux, ministre de la justice à Paris, contre deux personnalités appartenant à la magistrature et au barreau.

Nous attendons, pour donner de plus amples renseignements, d'avoir en mains la copie de la plainte qui aurait été déposée; mais nous voulons espérer pour l'honneur du barreau et de la magistrature, que les faits sont de gravité qu'on attribue et qu'il y a, en l'affaire, de fumée que de feu.

La géniale combinaison du quai d'Orsay, à propos du traité italo-tunisien, serait, paraît-il, d'obtenir, au moyen de concessions douanières et du renouvellement du traité, la reconnaissance par l'Italie de notre protectorat sur la Tunisie.

Ah! le bon billet! l'aimable duperie! Comme cette platonique satisfaction, — qui fera d'ailleurs double emploi avec l'abolition consentie jadis par l'Italie de ses tribunaux consulaires, — gênera bien cette puissance dans l'avenir! Combien cela empêchera bien le sympathique Umberto flanqué du douteux di Rudini, de renouveler la Triplique dans l'espoir de nous enlever un jour la Tunisie tant désirée et l'Algérie du même coup!

Une Soirée à Lesbos

Que les lecteurs de la *Petite Tunisie* se rassurent, nous ne prendrons pas le genre plus que croustillant de certains journaux et nous resterons toujours moins écœuillés que les dames qui se trouvent dans cette histoire.

C'était en 18... — l'année que l'on voudra — dans la capitale de... — que vous voudrez — le pays était heureux, et les femmes plus jolies encore.

Le pays possédait de riches mines qui étaient l'objet de la convoitise de plusieurs; de nombreuses sociétés étaient sur les rangs pour obtenir la concession.

Enfin! une, mieux inspirée, sans doute, plus généreuse, peut-être, eut la préférence, mais avec certaines conditions dans le contrat qui n'étaient pas tout-à-fait du goût du concessionnaire.

Il fallait, pourtant, décrocher la timbale et faire signer, non le contrat du gouvernement, mais celui de la société favorisée.

Le courtier ou le représentant de la société, écartant tous les moyens connus et surannés des pois-de-vin vulgaires, changea le proverbe et se dit: Souvent, en cette fin de siècle, femme propose et l'homme accepte.

Il ne lui fallut pas longtemps pour trou-

ver la concession, par un acte de sa

petite opération. La gente dame, voyant que les salons, où se réunissaient les hommes, ne pouvaient suffire à sa clientèle, se donna l'air de se préoccuper, que dans son salon, elle ne manquât pas de personnes, et elle fit appel au gouvernement de la province.

Ces dames, cependant, ne furent pas cause de toutes ces dépenses et de ces appels, l'assassinat de la femme fut complet, un contrat fut signé, mais il ne fut pas exécuté.

Une de ces dames, qui avait fondé la brasserie, avait deviné, par un coup de la femme, du gouvernement, les hasards sont si grands, — ce qui n'empêche pas la camarade et se chargea de servir.

Après une charmante conversation et quelques coups de langue, — tout soit dit en y pense — sur les absents, qui ont toujours tort, on passa dans le salon de réception.

Un magnifique buffet était dressé et tout autour, les petites tables de long et de large, canapés, qui brûlaient sur un feu de bottes de champagne, fumaient.

Les hanches des dames, cependant, se firent le siège de mille coups de langue, les regards des consœurs s'attachèrent à elles.

Oh! ne vous fâchez pas, la fleur pour ne pas regarder ces seins que vous ne savez voir, Benziger lui-même, bien qu'il n'ait pas été admis, puis qu'il n'y avait que des dames.

Cependant la chaleur augmentait et le champagne coulant à flots, les dames se mirent à se déshabiller, et elles, paraît-il, le reste aussi, et sans s'en rendre compte, elles se montrèrent aux yeux de leurs compagnes nues, dans le désordre de la vérité sur un feu de paille.

Nous avions oublié de dire que, sous chaque serviette, se trouvait un billet. Sous celle de la dame du gouvernement se trouvait un magnifique ruban de diamants, sous les autres, soit une perle, soit une belle bague, soit un bracelet.

Tout cela n'avait pas pu servir à la joie de ces grandes dames, et elles se retirèrent leur dette.

Cependant tout a fini, même les plus belles choses, et il fallut rentrer.

On termina le *pre déshabillé* par un toast au généreux improvisateur de cette nuit intime.

Les dames se retirèrent toutes contentes de leurs bijoux et le représentant de la société de son contrat signé.

Le Vapour.

Décidément l'exemple des grands sert aux subalternes. A l'exemple du Résident, le vice-président de la municipalité, M. Cambiaggio (André), a pris le bateau avant l'apparition de certaines adjudications, qu'il avait préparées; et le cœur lui a manqué pour assister à l'exécution des conséquences de son arrêté sur la suppression des quêtes dans les cafés-concerts et la réglementation de la police des bonnes mœurs.

On peut bien supprimer les quêtes, mais pas les belles petites, n'est-ce pas?

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFÉ DE TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Mais quand donc perdra-t-on l'habitude de considérer le soldat comme une machine humaine destinée à toutes les besognes?

Si un incendie se déclare, immédiatement la troupe arrive; si un éboulement sérieux se produit ou n'importe quoi, c'est toujours la troupe et constamment la troupe qui est appelée.

Il nous semble que le soldat est fait pour apprendre le métier des armes et non pour toutes sortes de besognes qui n'ont absolument rien de commun avec la défense de la patrie.

Quand on a besoin d'hommes pour un incendie ou tout autre chose, il nous semble qu'on pourrait demander des hommes de bonne volonté mais ne pas obliger les autres d'accomplir une besogne qui ne leur va que tout juste et qui n'entre en aucune façon dans le métier de soldat.

Dimanche, il s'est passé un incident pénible, à la salle de baccara d'un établissement des environs.

Un des joueurs, s'étant imaginé que le banquier de connivence avec le croupier, avait préparé les cartes, — ce qui est dans le domaine du possible — s'est livré vis-à-vis de lui à une sortie qui a

entraîné l'arrestation des joueurs par la police, surtout du tapis-vert.

Le banquier, qui se serait allé, paraît-il, se faire un petit poste.

Brasserie GEORGES

TOUS LES JOURS DE 10 HEURES

Leur a, sans provoquer un coup de couteau, été la cour de la gare.

Il a déclaré qu'en Tunisie, il avait eu l'intention de faire des souffrances que les Italiens ont fait subir en Tunisie, et de se faire nommer président Caracol.

Un ardeur que Lesur était ivre au moment où il s'est rendu coupable de cette aggression. La blessure de l'Italien dont l'identité n'a pu être constatée, ne paraît pas mortelle.

L'application des fameux décrets du timbre et de l'enregistrement a déjà donné lieu à de sérieux pourparlers entre la Tunisie et quelques consuls accrédités auprès de S. A. le Bey.

S. M. Bey n'est pas assez diplomate pour faire digérer la pilule, nous ne savons pas cependant si le gouvernement sortira du pétrin sans la sottise du néfaste Millet.

Le 15 à la place de l'Hadis, on a vu, dit-on, que le 20 du même mois.

GRAND CAFE GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

Le train de 8 heures quotidiennement en Tunisie, depuis l'aube, le train partant à l'heure de 9 heures du soir qui n'est pas que tous les dimanches.

Nos félicitations.

Après l'explosion à la poudrière nous avons publié de mentionner M. Roussin, commissaire central qui a accompagné M. Coste.

Le pont est réparé et nous faisons des vœux pour qu'on lui donne enfin cette chère Rosette tant désirée.

Nous avons reçu plusieurs plaintes de pères de famille habitant le n° 4 de la rue Al-Djazira au sujet d'une maison qui est dans ces parages.

Il paraîtrait que jour et nuit il y a réception ouverte pour un grand nombre de témoins dont le va et vient continué n'a rien de moral. Avis à qui de droit.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

On nous raconte que le Gouvernement va créer un nouvel emploi de commissaire des jeux.

Le serait donc alors son approbation tacite qu'il donnerait aux établissements de jeux.

Voilà, certes, qui n'est pas immoral du tout.

Mais alors, pourquoi ce même gouvernement, qui veut couvrir de sa protection les cercles, n'a-t-il pas laissé fonctionner les petits chevaux au théâtre, ce qui procurerait ainsi une économie assez sensible aux finances de la ville?

M. Pierre Lesot, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis 12 jours son cabinet et laboratoire dentaires sont transférés place de la Résidence (maison Racine). Entrée par la rue de Rome.

BRASSERIE DU PHÉNIX, rue Amilear

PLATS DU JOUR

Il aurait fallu voir, mardi, sur l'arabat qui l'amenait à Tunis pour être enterré, le cadavre du garçon charcutier qui s'était noyé la veille à Hammam-el-Lil.

La tête pendait hors de l'arabat, le corps seulement mi-recouvert, on aurait dit le cadavre d'une bête quelconque que l'on transportait à l'équarisseur.

N'aurait-on pas pu faire immédiatement envoyer une bière?

Il est généralement adopté en Tunisie.

Ainsi, voilà plusieurs années qu'on promet une gare aux habitants de Rhadès, en remplacement de la maison de garde qui sert à cet effet, et ceux-ci attendent impatiemment qu'on veuille bien mettre à exécution la promesse faite par M. Dubos.

Et pourtant, la station de Rhadès est classée 3^e du réseau du B.-G. sur 74 par le chiffre de ses recettes et 4^e par le nom.

MONTRES REMONTOIRS
Or, argent et nickel
tous systèmes
Réparations Garanties

MAISON FRANÇAISE
Horlogerie-Bijouterie
A. PORTAIL, 4, rue Al-Djazira. — TUNIS

CHAINES
Or, argent, etc., etc.
ASSORTIMENT POUR MARIAGES
Réparations Garanties

bre des billets délivrés à son modeste guichet qui s'est élevé, en 1895, à la quantité fabuleuse de 45.000, soit une moyenne de 125 voyageurs et comme il a dû en arriver à peu près autant, cela donne donc un mouvement journalier de 250 voyageurs.

Ces 250 voyageurs ont bien droit, il nous semble, à être traités un peu mieux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent et sur le même pied d'égalité des autres stations du B.-G.

Nous voudrions bien savoir où en est l'enquête plus ou moins administrative, mais qui devrait être plutôt judiciaire, sur les actes de deux commissaires de police.

Si nous n'avions rien dit jusqu'ici c'est que nous ne voulions pas entraver l'action de la justice, surtout pour l'un d'eux.

Nous espérons qu'on ne nous obligera pas à mettre le public au courant de ces sales histoires.

MOT DE LA FIN

A la terrasse du Café Glacier, des dames, qu'on est convenu d'appeler du grand monde, causent entre elles des absentes, la conversation roule sur M^{me} X... qui est partie le jour même.

— Oh! M^{me} X... ajoute M^{me} Y... je la connais, allez! elle a été assez longtemps man... Jules.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparés au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, à purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

DU
CAPÉ-RESTAURANT AMÉRICAIN
Rue de Bône — TUNIS

Cuisine Bourgeoise
Déjeuner : 2 fr. ; Dîner : 2 fr.

SERVICE A LA CARTE
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
A partir du 1^{er} octobre
le "Restaurant Américain" restera ouvert toute la nuit

ATELIERS DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE

H^{te} OBRE

Avenue de Carthage. — Tunis

AVIS M. H. OBRE, serrurier-constructeur et dépositaire de diverses maisons, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que, vu l'extension de son travail et pour cause d'agrandissement, ses ateliers et bureaux sont transférés Boulevard de Carthage, depuis le 1^{er} juillet 1896.

L'EXTRAIT de VIANDE LIEBIG
est INDISPENSABLE dans
TOUTE BONNE CUISINE
pour améliorer
POTAGES - SAUCES - RAGOUTS - LÉGUMES - ETC.

CERCLE-CASINO DU PALAIS KHÉRÉDINE

Tous les soirs
Concert instrumental : TROUPE DES TZIGANES
DIRECTEUR : MIRABEL
DE 4 H. 1/2 A 7 H. ET DE 8 H. 1/2 A 11 H. 1/2

CAFÉ sur les spacieuses terrasses
DE LA PLAGE

Consommations de 1^{er} choix
RESTAURANT SUR LA TERRASSE DU 1^{er} ETAGE
Cuisine soignée. — SERVICE IRREPROCHABLE
Déjeuner : 2 fr. 50. — Dîner : 3 fr.

Les jours de la semaine, ENTRÉE LIBRE
Le dimanche, seulement, entrée 0 fr. 25
Tous les jours de la semaine, train spécial à 11 h. : le dimanche, dernier train à 11 h. 50.
Etablissement balnéaire. — Douches

Grande Brasserie du Phénix

TUNIS
Bière française garantie pur
MALT ET HOUBLON
VENTE EN FUTS, BOUTEILLES ET BOCKS
Expédition dans l'intérieur
F. MAHERET, agent général rues Amilca et Annibal

AUX FONDRIERS RÉUNIS

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE TUNIS
Bureaux : Avenue de la Marine, 19. —
Ateliers : Avenue de Carthage.
3 premiers prix, 2 médailles d'or
et une de vermeil
FABRIQUES DE FONDRES
DE CUVES, DEMI-MUIDS
ET DE VAISSELLE VINAIRE EN TOUS GENRES
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Grand stock de foudres et de demi-muids
construits pour la récolte prochaine
LOCATION DE DEMI-MUIDS
à des prix modérés

Entreprises générales d'électricité

FÉLIX DAPOIGNY
successeur
DE J. CHEVALER
TUNIS. — 20, Rue Essadikha, 20. — TUNIS

PHARMACIE LYONNAISE

SPÉCIFIQUE
contre le mal de mer
PRÉPARÉ PAR
H. Rosset-Bressand, pharmacien
TUNIS — rue d'Italie.
Ce spécifique, expérimenté depuis plusieurs années, a toujours produit d'excellents résultats.

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage
(GROS ET DÉTAIL)
Expéditions par Caisses et par Futs
dans tous les pays
On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

PILULES PURGATIVES & DÉPURATIVES DE KORBUS

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé par l'usage de ce remède populaire employé depuis longtemps.
Très efficace, économique et facile à prendre Purifie le sang et convient dans toutes les maladies dépendant de mauvaises digestions et de paresse intestinale.
2 francs la boîte
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE DE PARIS

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis
VINS DE TUNIS GARANTIS NATURELS
Eaux-de-Vie de Vin et de Mare
VINS DE FRANCE
fins, demi-fins, ordinaires
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA
CHAMPAGNE RIVART

ÉPICERIE INTERNATIONALE

S. DOURA, PROPRIÉTAIRE
TUNIS — 6, rue Zarkoun, 6 — TUNIS
PRODUITS ALIMENTAIRES de 1^{er} choix
Légumes secs
beurre de Milan, saucisson de France et d'Italie — Fromages
CINQUANTE POUR CENT
mei leur marché que partout ailleurs

TERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, propriétaire
Place de la Gare Française. — TUNIS
Cuisine Recommandée
Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.
Prix Modérés

MAISON F. DUC

Hôtel-Restaurant Californie
44, Cours Belsunce — MARSEILLE
Service à la carte et à prix fixe
BUD ET RICHAUD, successeurs
Restaurant d'Athènes

Vin de Samos

(authentique) de provenance directe
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile
CHEZ M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

Epicerie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages
CONSERVES, SALAISONS
Liqueurs des 1^{res} marques
ATANASIOU & C^{ie}
12, Rue d'Italie — TUNIS

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS
Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage
Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour Clapets et Joints à vapeur
Cordes et Cartons d'Amiante
PRIX TRÈS RÉDUITS

LA GOULETTE

BAINS DE MER
Saison balnéaire 1896

LA GRANDE ROTONDE

Propriétaire : Victor BESSIS
RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Cabines de Bains. — On peut louer pour la saison
CONSOMMATIONS DES PREMIÈRES MARQUES

DIMANCHE, JEUDI, SAMEDI
GRAND CONCERT FRANÇAIS
On prend des pensionnaires

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)
Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.
La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les litages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.
Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.
Agent pour la Tunisie: J. FORTI
TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, Armurier
TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

17 fr. INCROYABLE!
la véritable Montre
RÉGULADORE D.G. 1^{re}
Garantie deux ans
en vente chez
D. LADISLAS
Horloger-Bijoutier
AVENUE DE FRANCE, 9.
Grand Assortiment de Décorations et insignes français et étrangers

la Librairie-Papeterie D'AMICO

a divisé et transféré
comme suit :
Pour la librairie (journaux, etc.)
22, AVENUE DE FRANCE

LIBRAIRIE PARISIENNE

Pour la Papeterie (Détail)
1, rue Al-Djazira, tout près la Porte de France
Pour la Papeterie (gros et demi-gros)
Rue des Maltais, en face le Petit Louvre
Le gérant : U. CROUZET..

Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadik: 16

PROCHAINEMENT
OUVERTURE DE LA GRANDE

BRASSERIE DU CHAPITRE

Avenue de France, ex-établissement du Chat Noir

Local agrandi et complètement remis à neuf

BIÈRES FRANÇAISES BRUNE ET BLONDE
PUR MALT ET HOUBLON GARANTIS

Boulangerie Viennoise

8, Boulevard de Paris

Ferdinand HEINRICH

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Banque de Tunisie

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 8 millions de francs

Siège social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dôts à vue et à échéances fixes — Garantie de titres au Porteur et escompte de coupons. Reports. — Dépôts de fonds au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays souscriptions, versements.

A. GAUVAIN

Dépositaire des produits de la Maison

Saint Frères

TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — moquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sangles, septain — cordages et ficelles.

Domaine P. Potin

CHAUX

HYDRAULIQUE

et Ciments

Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889

Demange Frères & Alioth

Propriétaires-Industriels

PAU, SOUSSE, BORDEAUX

HUILES D'OLIVE DE TUNISIE

Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION ET COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagonn DE 5, 10, 15, 20 ET 25 KIL.

S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie, — TUNIS.

Envoi franco d'échantillons sur demande

FEUX D'ARTIFICE

en tous genres

J. PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis

22, AVENUE DE LA MARINE, 22

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards serpentins, soleils, etc., figures allégoriques sur commande.

Prix défiant toute concurrence

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital 15 MILLIONS entièrement versés

Comptoir de Tunis

Avenue de France

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

Grande Boulangerie

et Pâtisserie Anglaise

Wagner et Albrecht

24, Rue d'Italie, 24

et rue de la Commission, 8 — TUNIS

Succursale à Hammam-Lif

Brioques. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.

Pains de luxe et de ménage. — Spécialités de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

AUX CISEAUX D'OR

Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Maison de confiance, fondée en 1893

L. THIERS. — Rue Al-Bjazira, 26. — TUNIS

Orthopédiste. Mécanicien. Coutelier. Bandagiste

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux. Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vigneronniers etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Réparations et aiguisage en tous genres.

Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif Docarville

Demandes
LES
Catalogues



FABRIQUE DE NURIAS

de tous systèmes

Aristide ALLIEZ

CONSTRUCTEUR BARRETE 25, R. D. O

MUSTAPHA - ALGER

Maison fondée en 1859

de 1869 à 1909. 1^{er} prix dans 1^{er} concours



Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuses, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS

A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 10 FRANCS

Articles de lumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires

Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : Rue d'Italie

N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

LE MONDE

Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie

SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepelletier

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

VIES. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et de survies. — Nues. — Propriétés, etc.



INCENDIES. — sinistres d'immeubles, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recrus des localités. — contre les risques locaux et les risques du voisinage.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.

Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.

S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital : UN MILLION

Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger

Incendies

Accidents

propriétés mobilières et immobilières

Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers

RÉCOLTES SUR PIED

Individuelles, chevaux et voitures

en gerbes et en meules

bris de glaces

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7. et à M. Perrucca, agent général à Soussse.

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

Maison renommée pour ses produits extra, fondée en 1881

GROS, DEMI-GROS, DÉTAIL

Aimé EYRIÈS

Denrées Coloniales, Conserves Alimentaires Françaises et Anglaises

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Café vert Moka . . . le kilo. 3 20 Café vert Rio . . . le kilo 2 40
— Martinique . . . 3 20 Sucre Lebaudy, en boîte. 0 60
— Santos . . . 2 50 — Saint-Louis 0 50
Beurre frais de Macon. 2 50

VINS FINS, LIQUEURS ET SPIRITUEUX DE MARQUES à des prix défiant toute concurrence loyale

ON PORTE A DOMICILE

TELEPHONE N° 19

BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, Liteaux de toiture

Lattes à Plafond

BAPTISTIN BRÉMOND

SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE

Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de Belfort — TUNIS

Demandez Partout
LE KINA BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis

Dépôt général des produits pharmaceutiques de VICHY

des produits pharmaceutiques de Lorraine et de Champagne
Montebello

ÉPICERIE ET COMESTIBLES

GROS DOURA FRÈRES DÉTAIL

TUNIS, rue des Glacières, 25, 27

Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires

Semences et Fumures — Produits de terre

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES

"LE PHENIX"

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE

SIÈGE SOCIAL : 38, rue Lafayette — PARIS

Agent général pour la Tunisie :

M. Ch. BAUDOT, 26, Rue Sadikia. — TUNIS

PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTIER aîné à SOUSSE; PAGLIAROLI à Sfax; PAYAN, à Gafes

WAROCHER à Mellet; SAÏON FRÈRES à Bizerte; PHILIPPE SAÏON

à La Goulette, KRAM et environs; GUYON à Medjez-el-Bab; MARI

à Souk-el-Ahja; GUYON, à Ghar Mellouk et LAVA, à Kairouan.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions

SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, recouvrements, avances de fonds, avances sur titres

encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit

Dépôts à vue et à échéances fixes

A vue 2% — 6 mois 2 1/2% — 1 an 3%

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 100.000.000 de francs

AGENCE DE TUNIS

Th. PROUST*, directeur

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur

titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit

ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses

sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.

Dépôts à vue et à échéances fixes

A vue 2% — 3 ans 3 1/2% — 4 ans et au-delà 4%

A 1 an 3% — 2 ans 3 1/2% — 3 ans 4%

Location de coffres-forts

Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition

du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants

à plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

TRANSIT INTERNATIONAL

P. Dana & Foubert

TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS

Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille

GONDRAND FRÈRES, Agents

Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux

arrivées et départs des paquebots.

Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la

Magasin de dépôt. — Opérations de douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.

TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES

(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)

Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOUACHE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS

Service postal Français

AGENCE DE TUNIS

Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie

Transports des passagers, des marchandises et des dépêches

DÉPARTS tous les mardis, à midi, de MARSEILLE pour TUNIS;

— tous les jeudis, à 5 h. soir, de MARSEILLE pour TUNIS, la

Côte tunisienne et TRIPOLI;

— tous les Mardis, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;

— tous les Vendredis, à 2 h. du soir, de TUNIS pour MARSEILLE;

— tous les Dimanches, à 4 h. 1/2 du soir, de TUNIS pour SOUSSE,

MONASTIR, MEHDIA, SFAX, GABES, TRIPOLI et DJERBA.

ARRIVÉES de MARSEILLE, tous les jeudis et samedis matin;

de TRIPOLI, DJERBA, GABES, SFAX, MEHDIA, MONASTIR

ET SOUSSE, tous les Lundis matin.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3

rue d'Allemagne L'Agent, J. B. PÉDRUPE,

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Départ de Marseille. Vendredi à 4 heures soir

Arrivée à Tunis. Dimanche à 5 heures m.

Départ de Tunis pour Malte. Dimanche à 3 h. 30.

Arrivée à Malte. Lundi à 9 h. 30 matin

Départ de Malte pour Tunis. Lundi à 5 h. soir.

Arrivée à Tunis. Mardi à 11 matin.

Départ de Tunis pour Marseille. Mercredi à 3 h. 30

Arrivée à Marseille. Jeudi à 5 h. matin

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille

Départ de Marseille. Lundi à 4 heures

Arrivée à Tunis. Mercredi à 5 h. matin

Départ de Tunis pour Sousse. Mercredi à 3 h. 30 soir

Arrivée à Sousse. Jeudi à 3 h. 30 s.

Départ de Sousse pour Tunis. Jeudi à 3 h. soir.

Arrivée à Tunis. Vendredi à 5 h. m.

Départ de Tunis pour Marseille. Samedi à 3 h. 30 soir.

Arrivée à Marseille. Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places:

1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr. 3^e cl. 30 fr. 4^e cl. 15 fr. nourriture comprise

AVIS IMPORTANT

MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets d

passage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure

avant celle fixée pour le départ.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Gé

nérale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.